



# Fourques Infos

Journal municipal de la Ville de Fourques - Gard

# #03

Février 2024



# Sommaire

■ Sommaire .....	2
■ Édito du maire .....	3
■ L'eau potable, une ressource fragile, un enjeu majeur. Où en est-on ? .....	4-5
■ Environnement .....	6-7
■ Urbanisme .....	8
■ Question de santé .....	9
■ Les travaux et le budget de la commune .....	10-11
■ Les risques majeurs .....	12
■ Les services municipaux .....	13
■ Les fêtes en images .....	14-15
■ Grandir à Fourques .....	16-19
■ Sécurité .....	20-21
■ Vie locale .....	22-29



## *Horaires d'ouverture de la Mairie :*

 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

## *Coordonnées :*

 04 90 93 62 27

 [contact@villedefourques.fr](mailto:contact@villedefourques.fr)

 [www.villedefourques.fr](http://www.villedefourques.fr)

 Ville de Fourques - Gard

 Villedefourquesgard

 Ville de Fourques - Gard





# **Edito**

*Chers Citoyens de Fourques,*

L'année s'est achevée dans les sinistres méandres de deux guerres aux limites orientales de notre continent.

L'anxiété nimbe notre quotidien, la société est frappée d'une ruée de violences, celle des mots, des réseaux sociaux, des comportements des incivilités courantes.

Dans notre monde captif de sa technologie, où tout doit se solder par une réponse instantanée annihilant la réflexion salvatrice, il nous faut relever le défi de la conciliation du temps immédiat avec le temps long, corollaire des grandes œuvres.

La problématique du changement climatique en est une illustration.

Comment préserver le futur de la planète sans modifier nos comportements actuels ?

À Fourques, nous avons affronté ce dilemme pour notre besoin en eau potable :

- le temps long était celui des études et de la réalisation d'une nouvelle usine.
- le temps court était l'eau au robinet chaque jour.

2024 nous verra braver collectivement la poursuite de l'inflation même si elle soit s'infléchir, une croissance qui fera du surplace, un chômage qui remontera.

Conscients de ces perspectives nous devons poursuivre sur le chemin de la mesure et des économies de consommation, comme nous l'avons fait en 2023 pour l'eau potable : - 5% et pour les dépenses communales d'énergie.

L'expérience, la réflexion, le bon sens, le partage de l'intérêt commun ne sont pas de nouvelles technologies, mais de sérieux atouts pour affronter un monde qui va de plus en plus vite.

Au moyen âge quand on proposa aux paysans de remplacer leurs bœufs de labour par des chevaux qui travaillent quatre fois plus vite, ils refusèrent tout d'abord car ils n'auraient plus le temps de réfléchir.

- rien de nouveau sous le soleil.

Ce beau soleil de Fourques qui a vu de belles réussites avec des champions du monde d'Europe, de France ou des régionaux tout autant méritants, mais aussi les arènes et l'Auditorium archi pleins pour de belles manifestations.

En ce nouvel an, au nom du conseil municipal, je vous souhaite toute la sérénité du "Sol invictus"

**Gilles DUMAS**  
Maire de Fourques

## **Fourques Infos • #03 • Février 2024**

Journal municipal de la Ville de Fourques - Gard

➡ Rue Etienne Courlas - 30300 FOURQUES

☎ 04 90 93 62 27 - ✉ [contact@mairiefourques30.fr](mailto:contact@mairiefourques30.fr)

**Directeur de la publication :** Gilles DUMAS

**Comité de rédaction :** Groupe communication  
Ville de Fourques

**Crédit photos :** Ville de Fourques  
CCBTA - Associations

**Conception graphique :** Ludovic DANGLES-LACQUOIS

**Impression :** Imprimerie Les Presses de la Tarasque  
certifiées Imprim'vert  
13150 TARASCON  
Imprimé sur papier PEFC

ISSN : 2823-0590

Tirage : 1 500 exemplaires



LE TRI  
+ FACILE



MAGAZINE



BAC DE L'EAU



IMPRIM'VERT



PEFC

10-31-2795  
Promouvoir  
la gestion durable  
des forêts  
[pefc-france.org](http://pefc-france.org)

# L'eau Potable : une ressource fragile, un enjeu

## Quand l'eau vient à manquer...

Retrouvez le courrier d'information adressé à la population sur le site de la ville :

<https://villedefourques.fr/fiches-pratiques/>



## Convention d'achat d'eau à ACCM

Comme explicité dans la lettre du maire "Quand l'eau vient à manquer" distribuée à tous les habitants, une convention quadripartite pour l'achat annuel de 150 000 m<sup>3</sup> d'eau potable a été signée entre :

- l'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette
- l'entreprise ACCM Eaux, filiale de la SAUR
- VEOLIA,
- la Mairie de Fourques

Ce qui a permis de servir les Fourquésiens en eau potable depuis le 15 mai 2022.

Ce raccordement a été rendu possible grâce à la rénovation de la canalisation passant sous le "Vieux Pont" (classé "monument historique") et d'importants travaux de remise en service de l'ancien château d'eau qui a retrouvé toute sa fonction par l'installation d'un surpresseur permettant de répondre aux exigences de la convention avec Arles et la mise en pression du réseau.

## Point sur le prix

Si pendant 15 ans, Fourques a pu bénéficier d'un tarif particulièrement avantageux de la ville de Bellegarde qui n'a jamais augmenté son tarif, le prix d'achat de l'eau à Arles est bien plus proche des tarifs pratiqués sur le plan national, ce qui a conduit à un réajustement des prix de l'eau.

Fourques est reconnaissante à ACCM pour la solidarité dont elle a su faire preuve pour ce raccordement.

## Renouvellement de la Délégation de Service Public

Suite à l'appel d'offres européen publié en 2022 et à l'analyse des offres, une convention de délégation de service public en deux lots (Eau potable - Assainissement) a été signée entre Véolia et la mairie de Fourques le 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée réglementaire de 9 ans.



## Que fait Fourques ?

Par l'intermédiaire du CEREG (maître d'œuvre) les analyses de sols et de compatibilité ont été menées. Elles se révèlent positives et nous conduisent maintenant vers les choix techniques de la station de potabilisation (génie civil et filière de traitement).

L'étude de 1<sup>ère</sup> adduction a été faite. Une convention a été signée en 2021 entre la commune, l'Agence régionale de santé et le laboratoire CARSO de Lyon afin d'analyser les possibilités de potabilisation : 2 analyses exhaustives très positives (période chaude et période froide) ont été complétées par 10 analyses mensuelles afin de suivre la qualité de l'eau à l'année.

Ces analyses permettront la définition d'un périmètre de protection de captage par un hydrogéologue agréé par l'Etat, en relation avec l'ARS.

L'étude de faisabilité commandée, elle aussi en 2021 au bureau d'étude CEREG, permettra d'analyser les différents scénarii de sécurisation et de diversification de la ressource en eau potable.

- Il faut donc prévoir de multiplier les ressources en eau et de réfléchir sur la mutualisation des ressources.

# jeu majeur. Où en est-on ?



## Inauguration pompes Grand Cabane

Le 6 juin 2023, l'entreprise BRL procédait à la remise en place de la pompe, entièrement modernisée, du syndicat SIAARCNB servant à l'évacuation des eaux de la plaine en cas de forte pluie ou d'inondation. Les élus de Fourques, les représentants du SIAARCNB, ceux de l'entreprise BRL étaient présents à cette occasion.



## La consommation en eau potable en quelques chiffres :

En 2020, l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement estime que chaque français utilise en moyenne 149 litres d'eau potable par jour, soit une consommation domestique de  $54,3\text{m}^3$  par habitant et par an.

Si la consommation d'eau par habitant est d'environ 150 litres par jour, seul 1% de ce volume est bu.

- Une douche : 40 à 80 litres
- Un bain : 150 à 200 litres
- Robinet qui goutte : 4 litres par heure
- La chasse d'eau : 6 à 12 litres par utilisation
- Le lave-linge (récent) : 40 à 90 litres par lessive
- Le lave-vaisselle : 25 à 40 litres par lavage
- Le lavage d'une voiture : 200 litres
- L'arrosage de la pelouse et des fleurs : 15 à 20 litres par  $\text{m}^2$

## Schéma directeur - Eau et Assainissement

Afin de réaliser un audit terrain très détaillé des installations existantes et de prévoir l'ensemble des travaux nécessaires, un schéma directeur est requis par le Code de la santé Publique et le Code Général des collectivités territoriales tant pour l'eau potable que pour l'assainissement.

En lien avec l'ARS et le département du Gard, la commune sollicitera les subventions possibles pour la réalisation de ces documents cadres. Ces études porteront sur une durée d'environ 3 ans. Un Assistant Maître d'Ouvrage sera choisi avant qu'un appel d'offre ne permette de désigner un bureau d'étude spécialisé en hydrologie.

En attendant la réalisation du dossier, remerciements à ACCM pour la livraison d'eau potable. Le maximum journalier étant contingenté, il est indispensable de consommer l'eau avec le plus de modération possible.

Les Fourquésiens ont fait preuve de civisme en prenant conscience de la diminution de la ressource en eau. Ils ont optimisé leur consommation générale bien que ces deux dernières années aient été particulièrement chaudes. Les campagnes de recherche de fuites ont permis de limiter les pertes sur les réseaux. Ces actions conjointes nous permettent de respecter nos engagements pris par convention avec ACCM.

# Environnement



## La Via Rhôna

La nouvelle portion de la Via Rhôna reliant Beaucaire à Fourques a été inaugurée le 21 juin 2023 !

Etaient présents à l'inauguration :

- Frédéric Loiseau, Secrétaire général de la Préfecture du Gard
- Denis Bouad, sénateur du Gard
- Jean-Luc Gibelin, vice-président de la Région Occitanie en charge des Mobilités pour tous et infrastructures de transports.
- Olivier Gaillard, vice-président du Conseil Départemental du Gard, délégué à l'Aménagement du territoire
- Juan Martinez, Président de la CCBTA et maire de Bellegarde
- Gilles Dumas, maire de Fourques et vice-président de la CCBTA,
- Myriam Nesti, présidente du conseil d'exploitation de l'Office de tourisme géré par la CCBTA
- Stéphanie Marmier, vice-présidente de la CCBTA
- Dominique Pierre, élu de Beaucaire, délégué de la CCBTA
- Pascale Noailles Duplissy, élue de Beaucaire, déléguée de la CCBTA
- Judith Florent, déléguée de la CCBTA en charge des déplacements doux
- Pascal Albagnac, Directeur Territorial Rhône Méditerranée de CNR
- Pierre Raviol, Président du SYMADREM
- Les agents de la CCBTA, partenaires et entreprises ayant participé au projet.

Le territoire de la Terre d'Argence est au croisement de deux grands itinéraires cyclo touristiques européens : la ViaRhôna (EV17) et La Méditerranée à Vélo (EV8).

Cette nouvelle voie cyclable de 15 km part du port de Beaucaire et longe les digues jusqu'au vieux pont de Fourques.

Elle est déjà très appréciée par de nombreux cyclistes et promeneurs !

► <http://www.laterredargence.fr/.../mobilite-pistes.../>



## PAU enterrés et semi enterrés

La CCBTA équipe progressivement les 5 communes en points d'apports volontaires enterrés ou semi-enterrés. Les quartiers de Fourques qui n'en sont pas encore dotés sont concernés par les collectes des sacs noirs et jaunes.



## Collecte des déchets

### SACS NOIRS

La collecte des sacs noirs (ordures ménagères) est effectuée :

- le lundi et vendredi dans le centre du village en porte à porte.
- le mardi et le vendredi, les conteneurs individuels sont collectés dans les quartiers périphériques,
- le mardi dans les mas.

Si vous ne pouvez pas attendre les jours de collecte, vous pouvez déposer vos sacs noirs au Point D'apport Volontaire (PAV) le plus proche.

### ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, après prise de RDV avec la CCBTA, 48 heures avant la collecte, Tél. 04 66 59 54 54

Ce service est limité à 3 objets par foyer et par enlèvement. Ce service est seulement accessible aux personnes handicapées, âgées ou dans l'incapacité de se rendre en déchetterie.

### SACS JAUNES (tri sélectif)

La collecte se fait le mercredi quel que soit le secteur. Pensez à sortir les sacs le mardi soir. Pour le respect de tous, il est interdit de sortir les sacs plusieurs jours à l'avance, ils seront immanquablement éventrés.

### Ne sont pas ramassés :

- Les pneus
- Les bouteilles de gaz et extincteurs
- Les gravats
- Les végétaux
- Les déchets amiantés
- Les déchets médicaux



« C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE DÉPOSE AU TRI SÉLECTIF ! »



Petits ou grands, les emballages en papier, carton, aluminium, acier ou plastique vont tous au tri sélectif.

### NOUS COMPTONS AUSSI SUR VOTRE CIVISME :

- Dans le sac on ne met que les déchets ménagers non triés.
- On ne pose pas son sac à côté du container mais à l'intérieur de celui-ci.

### HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

#### De Septembre à Juin

- Lundi et mercredi de 8h30 à 12h
- Vendredi de 14h à 17h30
- Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

#### En Juillet et Août

- Lundi et mercredi de 8h30 à 12h
- Vendredi de 15h à 18h30
- Samedi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h30



### Info-Prime pour l'achat d'un vélo électrique

La Région Occitanie a institué un dispositif d'aide financière pour inciter ses administrés à acquérir un vélo à assistance électrique.

D'un montant de 200 €, cette aide peut être cumulable avec le Plan vélo à assistance électrique de l'Etat.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les vélos d'occasion vendus par des professionnels sont désormais pris en compte pour les primes à l'achat.

### Plus d'info ici :

■ <https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique>

■ <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique#>



# Urbanisme



## Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine

Une enquête publique sur le projet d'étude du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (P.V.A.P) de la commune de Fourques a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2023.

Monsieur André CARRIÈRE, ingénieur hydraulicien, retraité, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le Président du tribunal administratif de Nîmes et Monsieur Vincent ALLIER, a été désigné commissaire enquêteur suppléant.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur a été déposée à la mairie de Fourques et à la Préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le PVAP a été approuvé par les élus du conseil municipal lors de la séance du 12 décembre 2023.

## Le port de Fourques, un projet qui n'est pas tombé à l'eau !

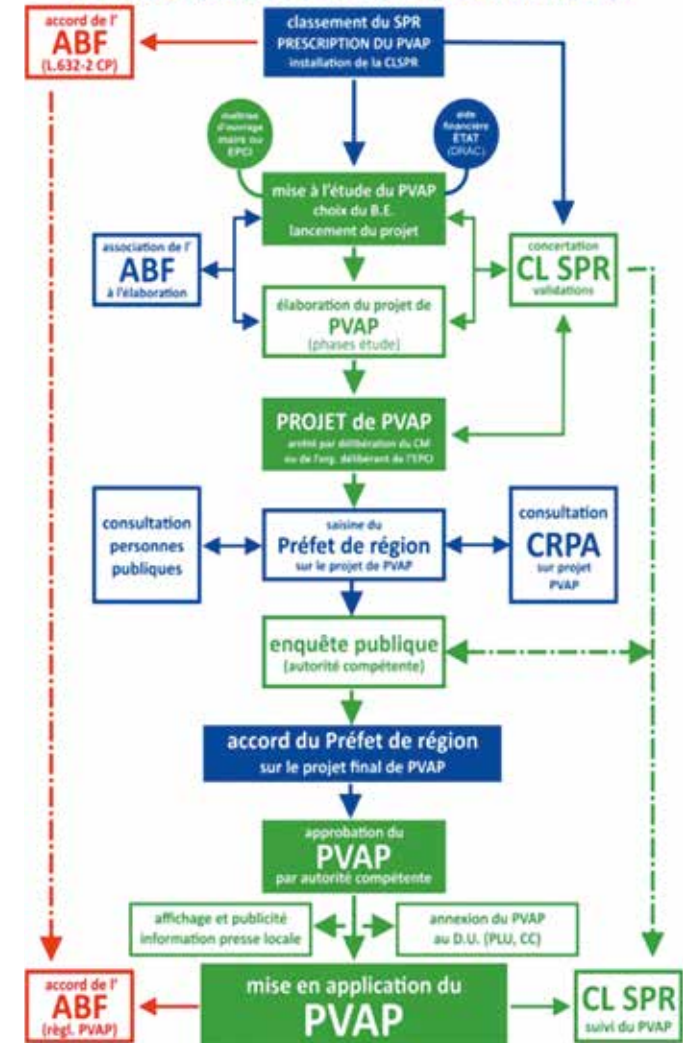
### Extrait des décisions du bureau communautaire de la CCBTA

"Projet de port à Fourques : les élus votent le dispositif de compensation agricole, le dossier avance pas à pas ! La CCBTA s'est engagée depuis plusieurs années dans le projet de réalisation d'un nouveau port en Terre d'Argence à Fourques sur le petit Rhône. Ce dossier, important pour l'avenir, progresse petit à petit : lundi 24 octobre 2022 en bureau communautaire les élus ont validé à l'unanimité l'acquisition d'un terrain pour compensation agricole à Fourques. Il est désormais obligatoire pour les collectivités de faire l'acquisition d'une surface équivalente aux terres agricoles consommées afin de la mettre à disposition d'exploitants agricoles.

Pour Juan Martinez, le Président de la CCBTA, "des questions restent encore en suspens quant à la gestion de cet outil, Le but n'est pas de juste faire un port, mais de le faire fonctionner ! C'est encore un long chemin"

Gilles Dumas, Maire de Fourques et vice-président de la CCBTA en charge de l'Économie : "On progresse phase par phase. Les études environnementales sont aujourd'hui terminées. Il faut à présent finaliser les études économiques." La CCBTA ouvre une concertation préalable du 19 février au 22 mars 2024.

## ÉLABORATION DU PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE





# Santé



## *Inauguration du Pôle santé de l'Affenage*

L'inauguration du nouveau Pôle Santé de l'Affenage a eu lieu vendredi 20 octobre 2023 en présence des élus de Fourques et de la CCBTA. Cette initiative privée, portée par M. et Mme GUIGNARD et leurs enfants, est un atout pour la commune et les fourquésiens.

En effet, ce pôle flambant neuf accueille cinq cabinets médicaux. À ce jour, deux professionnels de santé y sont déjà installés, un ostéopathe et une diététicienne. Un podologue est en place depuis quelques semaines. Il reste deux cabinets libres dont un qui sera réservé en priorité à un médecin généraliste.



## *Question de santé*

Après le départ du Docteur Georgescu, la commune est en recherche d'un second médecin généraliste afin de répondre au mieux aux besoins de la population. Mais la pénurie de médecins est bien réelle et touche toutes les régions de France. Certaines sont plus affectées que d'autres, et l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) a classé le territoire en 3 zones :

- Zone d'intervention prioritaire (ZIP)
- Zone d'action complémentaire (ZAC)
- Zone d'appui régional (ZAR)

Un médecin généraliste, le Docteur Marilley Bourgeois, exerce à Fourques. La commune se trouvant à proximité d'Arles, de Bellegarde et de Beaucaire, est donc considérée en zone d'action complémentaire (ZAC) par l'A.R.S. comme territoire en tension mais à un niveau moindre qu'une zone d'intervention prioritaire.

Malgré cela, les élus restent très mobilisés dans la recherche active d'un nouveau médecin, en explorant toutes les pistes à leur disposition (région, département, communauté de santé, ..) et en n'hésitant pas à solliciter directement les professionnels de santé.



## *Adhésion à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé*

Le 11 septembre 2023, les élus du conseil municipal ont voté à l'unanimité l'adhésion de la commune de Fourques à la Communauté Professionnelle de Santé de Costières en Camargue (CPTS).

Pour accompagner les installations potentielles et les évolutions des communautés de santé, la commune de Fourques suit de près la démarche de formalisation de la C.P.T.S. de Costières en Camargue qui regroupe les professionnels de santé volontaires de 13 communes dont les 5 de notre Communauté de Communes.

Ces professionnels souhaitent s'organiser autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes et apporter une réponse adaptée aux besoins de santé de la population.

La mise en œuvre de ce projet est financée par l'Agence Régionale de Santé.

Retrouvez les aides pour les nouveaux médecins et les étudiants en médecine en Terre d'Argence :

■ <https://www.laterredargence.fr/les-aides-de-la-ccbta-pout-les-etudiants-en-medecine/>

# ! Point sur les travaux



## ■ Les haricots de voirie

### ■ Les travaux pour amener l'eau au château d'eau.

- Réalisation d'une conduite entre le château d'eau et le réseau à partir du monument aux morts.
- Raccordement de la sortie du château d'eau sur le centre village.
- Réalisation d'une **conduite en attente** qui permettra d'alimenter les arènes et le cimetière à partir de l'eau du Rhône pour économiser l'eau potable à court terme.

### ■ Remplacement du camion benne des services techniques.

Le camion benne des services techniques a été remplacé en 2023. Cet outil permet aux services techniques de travailler dans les meilleures conditions.



## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022 :

■ Frais liés à la réalisation des documents Urbanisme et Num. - Cadastre - PVAP - PLU	19 468,80 €
■ Équipements numériques - logiciels - maintenance informatique	12 065,10 €
■ Acquisition de terrains nus	21 263,73 €
■ Plantations d'arbres et d'arbustes	1 485,90 €
■ Matériel de bureau et matériel informatique (Ordinateurs école élémentaire - Serveur Mairie)	39 244,80 €
■ Mobilier (Écoles)	2 136,78 €
■ Autres immobilisations corporelles (Self restaurant scolaire)	43 739,18 €
■ Constructions (Écoles : climatisation, structure ombrage - restauration du baptistère)	58 766,23 €
■ Installations, matériel et outillage techniques de voirie	78 765,00 €

**TOTAL : 276 935,52 €**

## TRAVAUX EN COURS :

■ Frais liés à la réalisation des documents Urbanisme et Num. - Cadastre - PVAP - PLU	60 000,00 €
■ Frais d'étude thermique écoles	15 000,00 €
■ Acquisition de terrains nus	25. 800,00 €
■ Matériel de transport (Remplacement d'un véhicule aux ST)	54 800,00 €
■ Matériel de bureau et matériel informatique (École-Standard)	13 100,00 €
■ Mobilier	3 000,00 €
■ Autres immobilisations corporelles (Divers matériels)	7 500,00 €
■ Constructions (Écoles et autres)	144 900,00 €
■ Installations, matériel et outillage techniques de voirie	43 550,00 €

**TOTAL : 367 65,00 €**

Sans avoir recours à l'emprunt la commune a engagé des travaux sur le budget 2022 dont certains ont été réalisés en 2023. Ces chiffres ne prennent pas en compte les diverses subventions accordées (baptistère...)

## La hausse de la taxe foncière en 2023

Après plus de 12 ans sans augmentation et suite à la hausse brutale et inattendue des coûts de l'énergie, à l'inflation galopante sur les produits alimentaires et à la diminution des recettes, la commune s'est trouvée face à un besoin complémentaire de financement du budget primitif principal 2023. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a donc voté par 16 voix pour et 4 abstentions, une augmentation du taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties soit un taux de 48,52% (contre 40,43%). Les taux des autres taxes restent inchangés.

**RAPPEL : En 2023, plus aucun ménage n'est redevable de la taxe d'habitation sur sa résidence principale, elle a été intégralement supprimée pour tous les particuliers.**



### Dissimulation des réseaux aériens

Le programme pour l'année 2023 des travaux de dissimulation et de sécurisation des réseaux aériens ( téléphonie, éclairage public et électricité) a débuté au mois de mai 2023, au cœur de ville, secteur RD15A – Avenue de Nîmes. Il a été mené par la ville de Fourques avec le soutien et la maîtrise d'ouvrage de territoire d'Energie Gard (SMEG) conjointement avec le Bureau d'Etudes INÉCO pour la maîtrise d'œuvre. Ce chantier a permis de traiter les réseaux situés sur la zone de parking délimitée par l'avenue de Nîmes et l'avenue de Beaucaire ainsi que ceux en zone proche. Ce nouvel aménagement dans la continuité des travaux réalisés rue Cornille en 2020 et rue Basse en 2021 a permis de retrouver un environnement urbain libéré de câbles aériens et de moderniser plusieurs équipements d'éclairage public. Merci à nos concitoyens impactés par ces travaux pour leur grande patience et leur compréhension.



### Le parking des écoles

Afin d'assurer la sécurisation du stationnement devant l'école André Malraux, le parking a été aménagé et les places ont été délimitées. Les familles peuvent dorénavant se garer dans de très bonnes conditions lors de l'entrée ou la sortie des classes. Ce nouveau parking est par ailleurs très apprécié pour d'autres utilisations en dehors du temps scolaire (notamment la journée des voitures anciennes qui a été obligée de se déplacer en raison de la pluie)



### Remise à niveau des stades

Depuis ces dernières années, les stades de Fourques (Marbat et Vignes) ont subi des dégradations importantes (période COVID, sécheresse...). Une remise à niveau était donc indispensable pour pouvoir utiliser des stades de qualité : carottage, ensemencement, réhabilitation complète des pelouses. Les pompes d'arrosage et leur système de protection ont été remplacés. Les diverses dégradations du système d'arrosage ont été réparées. Nos jeunes footballeurs vont pouvoir désormais pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions.



### Retour du chantier d'insertion

Après de longs mois d'absence où les personnels du chantier se sont consacrés à la ville de Vallabrègues, les équipes ré-investissent le village et complètent pour quelques mois les services techniques. Vous les croiserez fréquemment dans les rues de Fourques sur différents chantiers.



### Les économies d'énergie

Suite à la hausse importante des prix de l'énergie, des concertations ont été menées entre élus, associations, et les services municipaux, pour un usage plus maîtrisé de l'énergie dans les bâtiments communaux. Par la suite, plusieurs actions concrètes ont été mises en place :

- Passage en LED dans les écoles et la ludothèque,
- Aménagement des horaires d'éclairage des stades et cours de tennis en accord avec les associations concernées,
- Baisse de l'intensité des panneaux d'affichage.

D'autres mesures sont en cours d'étude comme la rénovation énergétique des bâtiments municipaux.

Des contacts sont actuellement en cours avec des entreprises spécialisées dans l'isolation des réseaux de chauffage et de climatisation pour éviter les déperditions d'énergies. Depuis de nombreuses années le parc immobilier de la commune a fait l'objet d'une constante veille et d'améliorations sur leur consommation énergétique. Toutefois, la commune s'est inscrite dans le programme de rénovation énergétique qui sera menée par la CCBTA afin de bénéficier d'un audit sur nos installations. Cette mutualisation permettra de bénéficier d'un maximum d'aides de l'État et des collectivités (région, département) conformément aux futures obligations prévues par la loi en matière de transition énergétique.



# Les risques majeurs à Fourques

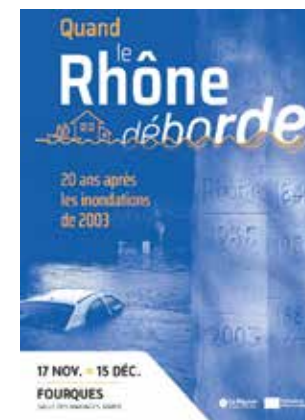


## Télé alerte

Afin de renforcer la sécurité des personnes et des biens face aux risques majeurs, la Mairie de Fourques, avec le soutien de la CCBTA, a mis en place un système d'alerte de la population, rapide et efficace, par l'intermédiaire de différents médias (Téléphone, courriel ou encore SMS). Ce service d'alerte permet d'informer rapidement et personnellement tous les foyers mais aussi les commerces et établissements professionnels installés sur le territoire de la commune en cas de risques majeurs (ex. : dégradations climatiques pouvant entraîner : inondations, urgences de santé publique, accidents industriels, ...). Face à l'enjeu d'une telle démarche, il est primordial de disposer d'une base de données téléphoniques la plus complète possible.

**Demandez votre inscription à notre service d'alertes, directement depuis le site web de la commune.**

Si la situation l'impose, il vous sera adressé, directement sur votre téléphone ou bien votre adresse de messagerie électronique, un message vous informant des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.



## Quand le Rhône déborde

20 ans après les inondations de 2003, le SYMADREM a organisé un cycle d'expositions et de conférences "INONDATION REGARD CRUE - 20 ANS DE RECONSTRUCTION".

A Fourques, ce fut l'occasion de réunir les habitants de la commune ainsi que les acteurs et témoins de l'inondation de 2003 lors d'une soirée à l'auditorium les 2 Rhônes.

La projection des films de Philippe Crozier "L'eau qui gronde" et "Fourques, au rythme du fleuve" a retenu toute l'attention du public qui a pu découvrir ou se remémorer les événements. Le vin d'honneur servi à l'issue a permis aux personnes présentes d'échanger autour du risque inondation et de l'importance des actions menées par le SYMADREM pour la protection des digues.

L'exposition s'est tenue en mairie de Fourques du 17 novembre au 15 décembre 2023.

## Le registre des personnes isolées et/ou vulnérables

Comme toutes les communes, Fourques tient à jour un registre des personnes isolées et/ou vulnérables habitant le village. Par le moyen de campagnes d'information, les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail, les personnes souffrant d'un handicap, les personnes isolées ou vulnérables sont invitées à se faire inscrire sur ce document. Ce registre est nominatif et confidentiel. Il est géré par le CCAS qui peut ainsi se rapprocher des inscrits en cas de déclenchement de plans d'alerte.



**Vous êtes dans cette situation? Vous connaissez des personnes qui vous semblent potentiellement fragiles ?**

Il suffit d'appeler au ☎ **04 90 93 62 27** ou de télécharger la fiche sur le site de la commune 🖨 [www.villedefourques.fr/tele-alerte/](http://www.villedefourques.fr/tele-alerte/)

Chaque inscription bénéficie d'un droit d'accès et de rectification de données.



# Les services municipaux



Le 9 décembre 2022, Gilles Dumas, maire de Fourques, et les élus du conseil municipal ont tenu à mettre à l'honneur les personnels municipaux récipiendaires de différentes médailles d'honneur du travail.

Cette médaille a pour but de récompenser l'ancienneté de services d'un salarié du secteur privé, la qualité de ses initiatives prises dans l'exercice de sa profession ou ses efforts pour acquérir une meilleure qualification.

Elle comprend 4 échelons qui dépendent de l'ancienneté des services effectués :

- Médaille d'argent : 20 ans
- Médaille de vermeil : 30 ans
- Médaille d'or : 35 ans
- Grande médaille d'or : 40 ans

Ont ainsi été distingués :

- M<sup>me</sup> Alexandra Vallée - Argent
- M. Tony Rousselot - Argent
- M<sup>me</sup> Isabelle Chanut - Argent
- M<sup>me</sup> Laure Liébaut - Argent
- M. Jérôme Lèbre - Argent
- M. Lionel Point - Argent
- M<sup>me</sup> Magalie Rigoni-Boulonnois - Vermeil
- M<sup>me</sup> Sabine Carut - Or

Après la remise des médailles et du diplôme correspondant, les présents ont pu échanger autour d'un vin d'honneur convivial qui a suivi cette cérémonie.

La mairie a chaleureusement félicité les nouveaux décorés. Au cours de cette cérémonie, M<sup>me</sup> Carole Jaffrezic a été également honorée par M. le Maire qui a rappelé ses états de service au sein de la collectivité et plus particulièrement de l'école maternelle et lui a souhaité une excellente retraite.



## *Ils ont quitté les services*

- M. Jérémie Tros le 2 mai 2022 pour la Mairie d'Arles
- M. Loïc Diaz-Pardo le 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour la mairie de Villeneuve les Maguelonne
- M<sup>me</sup> Carole Jaffrezic a demandé à bénéficier de ses droits à la retraite à compter du 21 août 2022
- M. Jérôme Lèbre, en congé pour convenances personnelles, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023

## *Ils ont rejoint les équipes municipales*

- M. Anthony Deffobis, directeur des services techniques, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022
- M<sup>me</sup> Alexandria Vidal, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, depuis le 31 août 2022
- M. Christophe Bres, aux services techniques depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023 (sous contrat aidé par l'état)
- M. Jean-Pierre Suchet depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, en provenance de la mairie de Thonon les Bains
- M. David Gemard le 1<sup>er</sup> novembre 2023, en provenance de la mairie de Maussane les Alpilles



# Les fêtes en images





# Grandir à Fourques



Depuis janvier 2022, Sabine Courmand, conseillère municipale, en charge de la petite enfance, a mis en place des séances d'analyse des pratiques professionnelles à destination des assistantes maternelles agréées du village.

Delphine Cascio, professionnelle de la petite enfance et formatrice, accueille les assistantes maternelles un jeudi par mois de 18h30 à 20h au centre Georges Brassens.

Ces séances, largement développées auprès des professionnels exerçant en structures, ne sont encore que trop peu mises en place dans le cadre de l'accueil individuel.

Or, elles sont essentielles. En effet, elles permettent d'appréhender les problématiques rencontrées au quotidien en prenant du recul, de les analyser avec l'aide d'un référent qui apporte des outils aux professionnels et les aide à faire évoluer leur pratique.

De nouvelles séances sont organisées chaque mois de septembre 2023 à juin 2024. Elles sont ouvertes gratuitement à toutes les assistantes maternelles de Fourques, les frais d'organisation restant à la charge de la commune.

**Vous êtes intéressé ?**

**N'hésitez pas à vous inscrire au ☎ 06 18 98 19 42**

**Retrouvez la liste des assistantes maternelles de Fourques sur le site de la commune.**

**📄 <https://villedefourques.fr/espace-famille/petite-enfance/>**

**Lieu d'Accueil Enfants Parents**  
Accueil libre, sans inscription, anonyme et gratuit

Prendre le temps, Echanger, Jouer, Partager, Ecouter, Se rencontrer

**LAEP**

**Petit à petons**  
Situé dans le bâtiment de la Croix Blanche  
85/87 Place Louvard  
Ouvert les 1<sup>er</sup> et 3<sup>es</sup> vendredis du mois de 9h30 à 11h30  
hors vacances scolaires. Enfants de 0 à 4 ans

**Babill'âge**  
Situé dans le bâtiment de la Croix Blanche  
Ouvert le lundi de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 16h30  
hors vacances scolaires. Enfants de 0 à 4 ans

**Babill'joncs**  
Situé dans le bâtiment de la Croix Blanche  
Ouvert les 1<sup>er</sup> et 3<sup>es</sup> mercredis du mois de 9h30 à 11h30  
hors juillet et août. Enfants de 0 à 4 ans

Infos & renseignements : [www.laterredargence.fr](http://www.laterredargence.fr)  
04 66 59 92 28 / [lape.ccbta@laterredargence.fr](mailto:lape.ccbta@laterredargence.fr)

## Les laep

Il existe trois Lieux d'Accueil Enfants-Parents sur les communes de Beaucaire, Jonquières St Vincent et Bellegarde.

Ce sont des lieux de paroles, d'échanges, de jeux, libres, gratuits et confidentiels qui accueillent les parents avec leurs enfants âgés de 0 à 4 ans dans un cadre convivial et adapté aux tout petits.

N'hésitez pas à prendre contact avec le RPE pour plus de renseignements :

Elsa Gamon ou Clémence Lambard

☎ **04 66 59 92 68 ou 06 21 23 36 05**

✉ [rpe.ccbta@laterredargence.fr](mailto:rpe.ccbta@laterredargence.fr)

- Beaucaire "Babill'âge", CCBTA, 1 avenue de la Croix Blanche : Ouvert le lundi matin de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 16h30 (hors vacances scolaires).
- Jonquières-Saint-Vincent "Babill'Joncs", Ecole li Droulet, rue du marché : Ouvert les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 9h30 à 11h30 (hors juillet et août)
- Bellegarde "Petit à petons", ASLH Pierre Louvard, avenue Villamartin : Ouvert les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires).

## À la ccbta, le relais petite enfance

Le Relais Petite Enfance est un lieu de proximité, d'information, de rencontre et d'échanges. Les animatrices, Elsa Gamon et Clémence Lambard, organisent des ateliers d'éveil dans les 5 communes dont 1 fois par mois à la ludothèque de Fourques à destination des assistantes maternelles.





### *Zoom sur le Clef*

Le Centre de Loisirs Éducatifs de Fourques est une association loi 1901, conventionnée avec la mairie. Elle gère les accueils périscolaires du matin et du soir ainsi que les accueils extrascolaires des petites et grandes vacances. Cette association est présidée par M. Denis Mourisard, les différents accueils se font sous la direction de M. Patrick Emmanuel et de M. Jean-Michel Azema.

#### **Pour + d'informations :**

✉ [clef.brassens@gmail.com](mailto:clef.brassens@gmail.com) ☎ **04 90 93 14 47**



### *Centre aéré*

Le 53<sup>ème</sup> Centre de Loisirs organisé par le CLEF s'est tenu au mois de juillet 2023.

Les enfants ont pu profiter de toutes les activités proposées par une équipe de 16 animateurs très motivés : Joaquim, Maeva, Estelle, Marie Sophie, Léa, Magali, Grace, Eva, Lauriane, Marie, Maté, Charlotte, Théo, Clara, Manon et Sophiane.

Au programme : jeux d'eau, olympiades, tir à l'arc, séance de cinéma à l'auditorium, atelier culturel à l'espace Van Gogh, jeux géants en bois, chasse au trésors dans les rues du village, atelier cirque, et bien d'autres découvertes...



### *Accueil de loisirs du mercredi*

En septembre 2020, afin de répondre à la demande des familles, faisant apparaître un réel besoin, le CLEF a mis en place un accueil périscolaire le mercredi. Le questionnaire rempli faisait apparaître un nombre moyen de 57 enfants à accueillir. Pourtant, les inscriptions sont restées très faibles avec en moyenne 9 enfants présents les mercredis. Cet effectif ne correspond pas à un accueil de mineurs tel qu'il est défini par la réglementation pouvant être pris en charge par le Centre de Loisirs. C'est donc avec regret qu'après trois années, pendant lesquelles ce service a été rendu, que le CLEF s'est trouvé contraint de supprimer cet accueil.

### *Les écoliers de Fourques "Super-héros du tri" !*

Les conseillères du tri du SITOM Sud Gard ont fait une intervention à l'école élémentaire André Malraux de Fourques, les jeudi 5 et vendredi 6 mai 2022 sur le tri sélectif. Après des échanges très riches, un jeu de relais a permis aux élèves de mettre en pratique les consignes données plus tôt.

Chaque classe a reçu un poster des conseils du tri et chaque enfant un petit livret "Deviens toi aussi un super-héros du tri".

Très sensibilisés aux questions de développement durable, nos écoliers ont d'ailleurs obtenu le label éco-école à deux reprises. Afin de poursuivre leur action, des bacs de recyclage (papier, cartons et autres déchets) ont été mis en place dans le cadre de ce projet d'école.

Un grand bravo à nos jeunes citoyens qui seront de bons trieurs et à l'engagement de l'équipe enseignante sensibilisant leurs élèves tout au long de l'année.



### *Opération éco-citoyenne*

Début juillet 2023 et durant 3 jours, les élèves de l'école sont allés avec Madame Nicolas, nettoyer les abords de l'école et du mas St Michel avec les pinces à déchets prêtées par la communauté de communes. Opération réussie, ils ont ramassé de nombreux sacs jaunes.



### *Le directeur de l'école à l'honneur*

Après toute une carrière passée auprès des enfants dont 33 ans à Fourques, l'heure de la retraite est venue pour Alain Dumas, directeur de l'école André Malraux.

Gilles Dumas et le conseil municipal ont souhaité remercier cet enseignant au cours d'une réception qui s'est tenue à l'auditorium de Fourques, en présence de Fabienne Langlade, inspectrice de l'Éducation Nationale, des enseignants des deux écoles, des représentants des parents d'élèves, ainsi que des employés de la commune.

Dans son discours, Gilles Dumas a rappelé l'histoire des directeurs de l'école de Fourques de 1914 à nos jours, soulignant que chacun d'eux, à sa façon, avait marqué les générations d'enfants, à l'instar d'Alain Dumas en poste depuis 1989 à Fourques, qui a enseigné à près de 1000 enfants !

M<sup>me</sup> Langlade, a évoqué la carrière de M. Dumas.

Puis ce fut au tour de l'équipe enseignante d'adresser un bel hommage à leur collègue et ami.

C'est très ému qu'Alain Dumas a pris la parole pour faire un rapide bilan de sa carrière et en souligner tous les points forts notamment sur ses années passées à Fourques.

Tous nos encouragements accompagnent maintenant M<sup>me</sup> Carole Brun qui a pris le poste de directrice de l'école depuis septembre 2022 !

### *Remise officielle de la salle informatique*

Le lundi 14 mars 2022, M<sup>me</sup> Fabienne Langlade, inspectrice de l'Éducation Nationale et M<sup>me</sup> Grelat, enseignante référente aux Usages du Numérique, ont remis officiellement les ordinateurs de la salle informatique à l'école André Malraux. Cette salle informatique a été subventionnée en partie par l'État et le "plan de relance gouvernemental, afin de réduire les inégalités scolaires et lutter contre la fracture numérique".

La mairie a participé à hauteur de 50% des dépenses afin de permettre à nos enfants de travailler sur du matériel de qualité.

Ce ne sont pas moins de 13 portables qui ont été installés ainsi que 7 ordinateurs, un pour chaque enseignant. Les enfants ont ensuite fait une démonstration de leur créativité en cours de sciences avec la fabrication d'un yaourtophone, d'un télégraphe, d'une batterie...

La commune continue son programme d'accès au numérique dans l'école élémentaire en équipant progressivement chaque classe d'un Tableau Blanc Interactif.

En 2023 l'école a reçu une labellisation numérique de niveau 2 délivrée par l'académie de Montpellier.

Cette distinction salue l'implication de la municipalité dans l'équipement numérique des écoles en participant à la construction du socle numérique éducatif pour les enfants de la commune de Fourques.



**Malgré la baisse constante des effectifs (19 enfants en petite section en septembre 2023) due à la baisse de la natalité et à l'arrêt des dérogations entre communes, notre école n'a pas subi de fermeture de classe en 2023.**

## Initiation à l'informatique dès la maternelle

Les enfants de la maternelle sont eux aussi impliqués dans le développement numérique de nos écoles.



En effet, à la demande de leurs enseignantes, des tablettes numériques ont été achetées pour chaque classe. Par ailleurs, ils s'initient maintenant à la programmation et au codage grâce à la mise en place de robots éducatifs, qui allient à la fois le côté ludique et pédagogique.



## Restauration Scolaire

Le règlement de la restauration scolaire a évolué en juin 2023 pour ce qui concerne les modalités d'inscription et de règlement des repas.

Il est consultable sur le site internet [villedefourques.fr](http://villedefourques.fr). Le coût du repas s'élève à 10,29 €. Dans le cadre de sa politique d'aide aux familles, le conseil municipal a décidé de prendre en charge 61 % de ce montant lorsque la réservation des repas est effectuée dans les délais impartis, portant son prix à 4 euros.

Soyez attentifs aux délais de réservation afin de bénéficier de ce tarif. Dans le cas contraire, les repas pris et non réservés seront facturés 10,29 €.

Cette nouvelle disposition vise à commander le nombre le plus juste possible de repas et ainsi à limiter le gaspillage.

**Le nouveau self a été installé en février 2022, il répond à toutes les normes imposées par la loi Egalim.**



## Apprentissage au chant choral

C'est une année complète de travail avec une intervenante qui a permis aux plus petits de produire un spectacle de chant choral fort apprécié.

Quant aux enfants de l'école André Malraux, c'est sous la direction de Nans Barbier, qu'ils ont interprété un répertoire varié et enthousiaste à l'auditorium.

Le travail de toute une année de répétitions qu'ils ont présenté à leurs familles et à l'équipe enseignante, très fiers du résultat. Bravo à tous !



## L'amicale laïque très impliquée dans la vie des écoles !

L'amicale laïque des écoles est particulièrement dynamique à Fourques. Cette association organise plusieurs événements tout au long de l'année. Le carnaval, le loto des écoles, la kermesse, ... et depuis plusieurs mois le goûter "Viens goûter avec l'amicale !" qui se déroule le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à 16h30 entre les deux écoles et qui rencontre un grand succès auprès des gourmands.

Les sommes récoltées leur permettent de financer des projets pour les élèves, en complément des dotations de la municipalité. Elle a ainsi financé une formation aux premiers secours pour les enfants de CM2 pour les initier aux gestes qui sauvent. Elle a aussi participé au financement d'un séjour de fin d'année. Bravo aux familles qui s'investissent toute l'année pour que vive cette belle association.

# Sécurité

## La police municipale

Le maire doit assurer des pouvoirs de police, notamment dans les domaines suivants : l'habitat, la circulation et le stationnement, la protection des mineurs, l'environnement, l'urbanisme, les festivités, la santé publique, les funérailles et les lieux de sépulture

Pour cela, il est tenu de mettre en œuvre les moyens normatifs et matériels nécessaires. Sans préjudice de la compétence générale de la police nationale et de la gendarmerie nationale, les agents de police municipale exécutent, dans la limite de leurs attributions et sous son autorité, les tâches relevant de la compétence du maire que celui-ci leur confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.



Les missions sont donc très nombreuses et se divisent en 3 catégories :

- Les missions de police judiciaire dont la constatation et la recherche d'auteurs d'infractions, faire respecter les arrêtés pris par le maire, verbaliser les auteurs d'incivilités...
- Les missions de police administrative qui consistent entre autres à veiller à la sécurité des bâtiments publics, des écoles, à lutter contre les dépôts sauvages d'ordures, à veiller à la tranquillité publique (troubles de voisinage, nuisances sonores...)
- Les missions d'agents de police judiciaire adjoints où ils peuvent être amenés à seconder les officiers de police judiciaire.

En 2023, ils ont établi 8 verbalisations soit pour stationnement gênant soit pour infractions au code de la route. L'essentiel des mains courantes déposées au poste concernent des nuisances, des divagations d'animaux, des signalements de pollution parfois d'injures. Certaines procédures comme les affaires de véhicules volés, les infractions au code de l'urbanisme, les rodéos urbains, les dégradations de biens publics ou les installations illicites sont, elles, transmises à la gendarmerie ou directement au Procureur de la République.

Ils sont régulièrement présents devant les écoles matin et après-midi. Il assurent également la sécurité lors des manifestations protocolaires et des commémorations, et sont le 1<sup>er</sup> recours en appui aux forces de l'ordre lors des festivités.

Au quotidien, nos agents municipaux sont présents et peuvent intervenir sur la commune entre 8h et 17h en fonction de leur planning. En dehors de ces horaires, la gendarmerie de Bellegarde doit être jointe pour tout événement nécessitant l'intervention des forces de l'ordre.

## Rodéos : adoptez les bons réflexes

### Qu'est-ce qu'un rodéo

Le rodéo est un délit commis sur la voie publique avec des véhicules motorisés (deux-roues, voitures, quads). Il consiste à adopter une conduite répétant de manière intentionnelle des manœuvres dangereuses et violant le Code de la route (acrobaties, zigzags dangereux, emprunt des trottoirs, etc.). Cette pratique constitue un réel danger pour les riverains et les usagers, comme pour le conducteur de l'engin. De plus, elle trouble la tranquillité du quartier par des nuisances sonores. Voici comment réagir si vous en êtes témoin.

### Comment réagir face à un rodéo ?

Si vous êtes témoin de rodéos, composez le 17 ou le 114 (par SMS). Il vous sera demandé de préciser la localisation, les faits commis, la description précise des auteurs et les engins utilisés, enfin si ces faits sont récurrents, et les créneaux horaires habituels. Ces informations permettront aux gendarmes d'intervenir pour mettre fin au délit, d'apporter des preuves utiles aux enquêtes en cours et également d'organiser des opérations de prévention.

Ne mettez ni les autres, ni vous-même, en danger : les forces de l'ordre interviendront ou débiteront l'enquête rapidement. Si vous êtes directement victime du rodéo, vous pourrez déposer plainte auprès d'elles. N'hésitez pas à signaler à la brigade de gendarmerie tout renseignement utile afin de faire cesser ces comportements dangereux.



### Pour en savoir plus

- Articles L.236-1, L.236-2 et L.236-3 du code de la route
- Article L.325-1-2 du code de la route
- Article L.325-7 du code de la route

<https://www.interieur.gouv.fr/contact/signaler-un-rodéo-urbain>



### Rappel de la réglementation en matière de l'emploi du feu dans le Gard

Dans le département du Gard, le brûlage des végétaux est formellement interdit et puni par la loi, par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Cette interdiction est valable en tout temps et tout lieu. En effet, les végétaux coupés issus de parcs et de jardins (déchets verts) sont considérés par la réglementation sur les déchets comme des déchets ménagers et doivent être menés en déchetterie. Les contrevenants s'exposent à une amende de 450€ (article 131-13 du code pénal)

L'arrêté préfectoral n° 2012244-0013 du 31/05/2012 réglemente également l'usage du feu pour les propriétaires et leurs ayants droits lorsque les déchets végétaux ne sont pas assimilés à des déchets ménagers. C'est le cas pour les végétaux coupés ou sur pieds brûlés dans le cadre d'une activité agricole ou forestière.

Le respect des dispositions de l'arrêté du 31/08/2012 ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur du feu en cas de propagation du feu vers d'autres propriétés. En tout état de cause, l'arrêté interdit strictement l'emploi du feu sous toutes ses formes (et donc le brûlage de végétaux coupés également) entre le 15 juin et le 15 septembre. Cette interdiction peut être prolongée en fonction des risques d'incendie liés à la sécheresse et à la météo.

*Application "Ma sécurité"*

L'application Ma Sécurité facilite vos échanges avec la Police Nationale et la Gendarmerie nationale. Elle apporte des réponses aux questions concernant votre sécurité !

De nombreux conseils et aides par thématiques touchant aussi bien :

- la protection de l'habitation,
- la protection de la famille,
- la sécurité des mobilités,
- la protection du numérique,
- la sécurité des entreprises,

Elle est disponible en téléchargement gratuit sur tous les magasins d'applications habituels.

### Alerte aux démarchages frauduleux

Le démarchage à domicile est soumis à une réglementation spécifique, protectrice du consommateur.

Les campagnes de démarchage doivent être déclarées en mairie, si vous avez un doute n'hésitez pas à contacter le secrétariat au **04 90 93 62 27** pour vous en assurer.

#### Si un démarcheur se présente à votre porte, quelques bons réflexes :

- Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas).
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle.
- Prenez quelques jours de réflexion avant de signer.
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

# Vie Locale



## L'Auditorium, lieu de culture sous toutes ses formes

Le groupe de travail municipal "Culture" propose une programmation variée tout au long de l'année :

- des opéras (Carmen, Nabucco, ...) ou des concerts retransmis en direct grâce à notre partenariat avec PathéLive.
- des pièces de théâtre qui ont eu un beau succès auprès des spectateurs telles que "Une heure et demie de retard" ou "Le mari de ma femme".
- les ballets de grande qualité de la Arles Youth Ballet Company qui enchantent le public à chaque représentation,
- le "Festival Offenbach" présenté par l'association "Les 2 rhônes et les folies d'Offenbach" depuis 3 ans maintenant.

L'auditorium a accueilli également :

- le très couru "festival des marionnettes et des formes animées"
- des concerts d'exception comme celui de "l'Harmonie de Petite Camargue" et "Le Latinus Brass Band", les jeunes violonistes "Northwestern Virtuosi Strings" de Chicago ou encore la 8ème Rencontre Orchestrale de Jeunes Guitaristes dirigée par Sylvie Dagnac.
- en novembre 2022, le colloque sur l'Abbaye de St Roman pendant lequel, durant 3 jours, de nombreux spécialistes se sont réunis autour de Marie-Pierre Maurin, responsable du Patrimoine de la CCBTA, Pierrine Gayton, du service culture et Patrimoine et Jean-Luc Piat, archéologue et directeur scientifique de la société "Eveha études et valorisation archéologique". Plusieurs visites commentées sur site, ouvertes au public, ont également eu lieu à l'Abbaye de Saint-Roman, à l'Abbaye de Montmajour et au château de Fourques.
- le congrès de printemps du District Lions 103 sud-est réunissant 67 clubs et plus de 200 participants.

**Prochain opéra :** le 23 mars 2024 : Roméo et Juliette.

**Retrouvez la programmation complète de l'auditorium sur le site internet de la mairie.**



## La journée des associations

La journée des associations est maintenant bien installée dans Fourques tous les 1<sup>er</sup> samedi du mois de septembre.

A cette occasion, les Fourquésiens sont invités à rencontrer le tissu associatif de notre commune et découvrir toutes les activités proposées.

Ce sont des moments d'échanges très enrichissants pour tous.

### QUELQUES ASSOCIATIONS FOURQUÉSIENNES :

- **Football :** *olympiquefourquesien30@sfr.fr*
- **Tennis :** *tcfourques@orange.fr*
- **Centre de Loisirs Éducatif de Fourques (CLEF) :**  
*clef.brassens@gmail.com*
- **Amicale Laïque :** *amicalelaiquefourques@gmail.com*
- **Club Taurin Lou Chin Chei :** *norbert.nesti@orange.fr*
- **Club Taurin Paul Ricard :** *feuillas.pierre@hotmail.fr*
- **Maintenance des Traditions "l'Escolo d'Argenço" :**  
*escolo.argenco@gmail.com*
- **Bibliothèque "L'as-tu lu?" :** *Lastulu.fourques@yahoo.fr*
- **Espace Gym Santé :** *espacegymsantefourques@gmail.com*
- **L'écurie de Pablo :** *ecuriedepablo@gmail.com*
- **Les vieilles mécaniques d'Argence :**  
*francoise.merlin039@orange.fr*
- **Amicale des chasseurs :** *jean-louis.ramel@sfr.fr*
- **Association du bel âge "La Desirado" :**  
*moni.n@live.fr*
- **Association pour la conservation du patrimoine Fourquésien :** *acpf30300@gmail.com*
- **La Boule Fourquésienne :** *boule.fourquesienne@free.fr*
- **L'ADEC :** *adec.fourques@gmail.com*
- **Les 2 Rhônes et les folies d'Offenbach :**  
*offenbach-2rhones@gmail.com*
- **École de Karaté Shotokan Dojokun :** *contact@dojokun.net*

Retrouvez toutes les associations fourquésiennes sur le site de la mairie :

<https://www.villedefourques.fr/assos/>



## Les sportifs Fourquésiens à l'honneur !

Le 13 juin 2023, la municipalité a tenu à mettre à l'honneur plusieurs sportifs de la commune qui se sont particulièrement distingués cette année. En présence des dirigeants des associations sportives et des familles, Gilles Dumas, maire de Fourques, Myriam Nesti, adjointe déléguée à la vie associative et aux sports, Mickaël Llorens, élu délégué aux sports, ainsi que les élus du conseil municipal, ont reçu et félicité chacun des sportifs nommés ci-dessous pour leurs performances. Ce fut une cérémonie conviviale autour des valeurs du sport.

### ÉQUITATION

■ Maëlys Carlotti, membre de l'équipe de France d'équitation de travail, a participé aux derniers championnats d'Europe et a été à nouveau sélectionnée pour les championnats d'Europe 2023 à Rezzo en Italie.

### ATHLÉTISME

■ Maxime Frizon s'est distingué aux championnats départementaux d'athlétisme en saut à la perche, il a été sélectionné pour les championnats régionaux.

### BREAKDANCE

■ Jérémy Vatain et Annaëlle, membres de l'équipe de France de Breaking Dance, catégorie professionnelle, ont conquis le titre mondial dans la catégorie danse en couple lors des championnats du monde à Hollywood.

### DANSE BATCHATA

■ Arthur Llorens est monté sur la plus haute marche du podium aux championnats de France de Batchata, catégorie pré-ado à Paris. Il est également vice-champion de France dans la catégorie danse en couple, et a été qualifié pour les championnats du monde au Mexique dont il est revenu victorieux !

### TENNIS CLUB FOURQUÉSIE

■ Txheu Siong, s'est révélé au tournoi +40 du Tennis Club de Fourques en passant 3 tours et a confirmé cette performance au TPA.

■ Romain Monpied a fait une très belle progression dans le classement cette saison. Son comportement exemplaire sur et en dehors des courts, en plus de ses qualités sportives, ont été salués.

■ Nans Manoukian enchaîne les victoires dans les tournois régionaux, nationaux et internationaux en simple et en double. Il a été vice-champion de la région Occitanie en 2023 dans la catégorie des 11/12 ans et a défendu les couleurs du TCF aux championnats de France.

### DANSE CLASSIQUE

■ Norton Fantinel, Karina Moreira ainsi que tous les jeunes danseurs de la Arles Youth Ballet Company ont représenté la France au concours international de Miami en Floride en 2022 et 2023.

### OLYMPIQUE FOURQUÉSIE

■ L'équipe sénior a remporté le championnat Départemental 3 et est vice-championne de la coupe Gard-Lozère. Bravo à ses dirigeants, à son président, à son entraîneur Valentin Scarselli ainsi qu'à tous les joueurs.

**Sans oublier les coureurs de la course pédestre de Fourques du mois d'Avril, ainsi que tous les autres sportifs de notre village. Bravo à tous !**



## Remise des cigales

Fidèle aux traditions et à la culture provençale, la commune de Fourques a eu le plaisir d'accueillir le Capoulié du Felibrige, les majoraux et de nombreux félibres à l'occasion de la remise de la "cigale de la montagne noire" à Philippe Reig, Sendi du Languedoc, nommé majoral à la Sainte Estelle de Mende en juin 2022. Le nouveau majoral a choisi notre commune pour y recevoir cette distinction.

Patricia Disset, présidente de l'Escolo d'Argènço, a elle aussi été distinguée par le Felibrige pour son action dans la transmission de la culture et de la langue provençale notamment auprès des plus jeunes. Elle a été nommée Mestresso d'Obro du Felibrige en 2022 et porte dorénavant la cigale d'argent.

Mireille Ribes, maître de danse dans l'ordre des maîtres de danse du Sud-Est, a également été distinguée du titre de Mestresso d'Obro du Felibrige lors du congrès de la Sainte Estelle qui s'est déroulée à Gréoux les Bains en mai 2023. Elle a reçu la cigale d'argent à l'auditorium de Fourques le 25 novembre 2023 au cours d'une cérémonie chaleureuse.





### *La Camargue a perdu son capitaine*

C'est avec une émotion intense que nous avons appris le décès de Guy Chaptal, capitaine de la Nacioun Gardiano en septembre 2022. Fourques gardera longtemps la mémoire d'un homme bienveillant, humble et généreux, avec qui chaque rencontre était un moment de partage. Guy Chaptal a marqué chacun d'entre nous par son charisme, ses convictions, sa bienveillance et la pertinence de ses discours. Homme de conviction, il a milité sans relâche pour la défense des traditions. Il incarnait véritablement notre territoire par son engagement à tous les niveaux : bouvino, roussatino, port du costume et lengo nostro. Ardent majoral du Felibrige, la cigale Latino est aujourd'hui orpheline ! Gilles Dumas, maire de Fourques et l'ensemble de son conseil municipal se sont associés à la peine de son épouse Simone, ses enfants Vincent, Julien et Maguelone, ses petits-enfants, ainsi qu'à toute la Nacioun Gardiano.

### *Le repas des aînés et les colis de Noël*

Après une longue période liée au Covid, le repas des aînés a enfin pu avoir lieu le samedi 10 décembre 2022 à la Bergerie de Méjanès. C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que nos anciens se sont retrouvés autour d'un repas de Noël organisé par le CCAS de la commune. Ce fut un moment joyeux et fort agréable pour tous. En 2023 le repas a été organisé au Centre Georges Brassens. Il a connu un grand succès et tous ont pu se retrouver avec grand plaisir. La distribution des colis de Noël, offerts par la ville aux plus de 75 ans, préalablement inscrits a été faite la semaine avant Noël. Gourmandises et douceurs ont ainsi accompagné leur fin d'année. Nos concitoyens séjournant en maison de retraite n'ont pas été oubliés. Les bénévoles sont allés leur apporter un coffret de produits de soin pour leur bien-être. Tous ces moments partagés ont été grandement appréciés.



### *Nos centenaires*

Vendredi 31 août 2023, Lina Nelli a eu le grand bonheur de fêter son siècle d'existence dans sa maison, route de Beaucaire. En forme et toujours aussi pétillante, elle a soufflé ses 100 bougies en présence des élus et du CCAS. M<sup>me</sup> Dumas a fêté ses 100 ans en avril 2022, entourée de sa famille et des représentants du CCAS. Pour l'occasion, Gilles Dumas a apporté un magnifique bouquet de 100 roses à M<sup>me</sup> Dumas, sa mère. **Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de M<sup>me</sup> Dumas, survenu le 28 septembre 2023.**



### *Un anniversaire de tradition,*

C'est au cours de la Fête de la Maio le dimanche 7 mai que l'Escolo d'Argenço, groupe de maintenance des traditions de Fourques, a fêté ses 40 ans. Encore un bel anniversaire pour cette association fourquésienne. C'est à l'occasion de cette cérémonie qu'Eugénie a été reconduite dans son mandat de "Belle de Maio" pour un an. De nombreuses personnalités et un public conquis étaient présents pour assister à cette matinée toujours empreinte de symboles et de fraîcheur. Osco e longo mai pèr la Maio e l'Escolo d'Argenço.

### *Restauration du baptistère*

Les ateliers Jean-Loup Bouvier de Villeneuve-Lès-Avignon ont procédé à la restauration des fonds baptismaux de l'église St Martin. Le dossier monté avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles et le département du Gard ont permis d'intervenir sur ce monument du 17<sup>ème</sup> siècle qui avait subi les outrages du temps. Il aura fallu plusieurs mois pour que le dépoussiérage, le traitement des remontées salines et une restauration dans les règles de l'Art des parties les plus abîmées puissent être menées à bien. Une belle remise en valeur pour ce "trésor" qui fait la fierté de notre paroisse.







### *Les années passent mais Fourques n'oublie pas !*

Chaque année nous commémorons les grandes dates de notre histoire. Ce sont des moments très importants et souvent teintés d'émotions, dans la vie de notre commune. Nous avons un devoir de mémoire envers nos anciens et envers nos enfants. Se souvenir de l'Histoire pour préserver la paix.

*"Les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux."*

**Victor HUGO**

### *15 août 1923- 15 août 2023 : 100 ans, le drame des arènes de Fourques dans les souvenirs*



#### **Une plaque commémorative dévoilée le 15 août 2023**

Il est des anniversaires heureux, d'autres dramatiques que l'on voudrait oublier, mais parce qu'ils sont liés à des faits historiques on ne peut les ignorer.

C'est ainsi que dans l'histoire de notre village le drame des arènes de Fourques, survenu le 15 août 1923, marque une page funeste dans le livre de nos souvenirs d'afeciouna ! Le jour de la fête de la Saint-Roch, on faisait courir les biòu dans les arènes. Le manadier Barbier de Crau avait promis de fournir des taureaux plus vifs que lors de la course du 14 juillet. Funeste promesse.

Les arènes étaient construites en rondins de bois, formant chevalet, supportant des tribunes de fortune. Elles avaient servi pendant 20 ans sur Arles et avaient été achetées par la municipalité de Fourques. Les chaises étaient assemblées par de gros boulons. Il n'y avait pas de clôture extérieure et les taureaux pouvaient voir l'extérieur, ce qui les rendait fuyards. Le 3<sup>ème</sup> taureau avait un comportement bizarre en piste, buta à plusieurs reprises sur les barrières et sauta les barricades. Des afeciounas présents dans la contre-piste se suspendirent aux bois de la tribune pour éviter la bête, tandis que le public se relevait sur les gradins pour mieux voir. Il y eut alors un mouvement d'oscillation et la tribune s'effondra dans un bruit sinistre. Le dessous des tribunes étant aussi dense en spectateurs que le dessus (plus de 150 personnes) les uns écrasèrent les autres ! Le taureau, profitant de l'effondrement, traversa la foule apeurée puis passa le Petit Rhône à la nage. L'Abbé Castamagne, sortant de la messe, se rendit aussitôt sur les lieux, et organisa rapidement les premiers secours, rejoint par les médecins d'Arles informés de la catastrophe et par les personnes présentes.

Les blessés légers étaient soignés sur place, les plus gravement atteints étant dirigés vers l'hôpital d'Arles. Plus de 60 personnes furent blessées et 7 perdirent la vie. Le 17 août 1923, le parquet de Nîmes s'est transporté avec un expert à Fourques pour déterminer les causes de l'accident survenu aux arènes. Les procédures sont déjà longues en 1923 et, de non lieu en appel ... on en arrive au jugement du 7 mai 1927 qui condamne la commune à verser aux sinistrés décédés des indemnités pour un montant de 85 000 francs. Pour les blessés, il faudra aller jusqu'en Conseil d'État qui leur allouera 30 000 francs. Ce montant est si important qu'il oblige la commune à avoir recours à un emprunt de 100 000 francs, endettant la ville sur 30 ans. En 1924, il n'y eut pas de fête.





### 50 ans de la foire aux chevaux

Ce fut un week-end fort animé qui a vu se succéder l'inauguration d'une superbe exposition des oeuvres de Tom Garcia et de vêtements d'antan, les premières olympiades organisées par le CTPR de Fourques, un concours de ferrade très suivi, la course camarguaise au trophée de l'Avenir en hommage à Gérard Servonnat. Le dimanche a eu lieu le traditionnel défilé de la Foire aux chevaux qui célébrait sa cinquantième édition avec une nouveauté, un défilé de vieux tracteurs. Un anniversaire fêté dans l'estrambord.



### 120 ans du club taurin Lou Chin Chei

C'est en 1903, qu'une poignée de bénévoles décident de créer un club taurin, dont Jean Carrière sera le premier président. Lors de sa création, le club est une affaire d'adultes, les jeunes sont autorisés à assister aux manifestations à condition que leur père soit membre du club taurin. En 1921, le C.T. organise sa première course à la cocarde payante dans le plan de charrettes qui se trouvait à l'emplacement des arènes actuelles. Malheureusement, le 15 août 1923, une terrible catastrophe coûta la vie à 9 personnes et en blessa 23 autres. Les courses furent donc interrompues pendant plusieurs années... En 1926, sous la présidence de François Faisse (ancien raseteur), des tribunes prennent place

parmi les charrettes. Puis c'est en 1945, qu'un " encierro " est organisé pour la première fois dans les rues du village, au grand ravissement de toute la population. En 1946, les charrettes sont remplacées par des tribunes en bois et c'est dans ce nouveau plan que débute à Fourques, le célèbre cocardier " Régisseur " de la manade Raynaud. Puis dans des arènes renouvées, le dimanche 9 août 1953, le C.T. célèbre son cinquantenaire. À cette occasion des raseteurs chevronnés foulent la piste : Lucien Volle, Charles Fidani, Lulu et Clément Eyraud, André et Roger Douleau, Arnaud, mais aussi Demotte, Paulet et Denfer. La veille dans l'après-midi une course de taureaux jeunes avait été organisée, au cours de laquelle un jeune raseteur, Raymond Rachet, s'était illustré. Le club connaîtra par la suite une période creuse qui durera quelques années, la plupart de la jeunesse étant mobilisée par la guerre d'Algérie. En 1962, sous la présidence de Jean Dumont, le C.T. adhère au trident d'or, dont le comité se tiendra à Fourques en 1965. Sous la présidence de Paul Daniel en 1966, le club prend le nom de Lou Chin Chei en l'honneur de Mademoiselle Fanfonne Guillierme, présidente d'honneur du club taurin. En 1968, le Club Taurin connaît un nouvel essor avec l'entrée massive de jeunes parmi lesquels : P. Gachon, C. Marino, L. Rachet (raseteur vainqueur du trophée de l'Avenir en 1974. En 1984, Norbert Nesti fut promu président. Depuis cette date, c'est toujours la même équipe qui assure la pérennité du club.

### La crue du Rhône de 2003

"Tout le monde n'est pas préparé à affronter une inondation. On est démuni face à l'eau, on n'est plus rien." M. Gilles Dumas, Maire de Fourques (Gard)  
 "En 2003, la crue avait été annoncée. Les garde-digues surveillaient le Rhône dont les eaux montaient de 20 cm par heure ; (plus que la crue centennale qui est de 10 cm par heure). Une brèche s'est formée dans la digue en aval de Fourques qui s'est rompue sous la pression de l'eau. Elle a inondé toute la plaine, de Beaucaire à Arles, et l'eau est restée comme dans une "cuvette"."

Sur les conséquences concernant la sécurité de la population : "J'ai décidé d'appliquer le principe de précaution et de faire évacuer la population...Le Rhône continuait à monter. La rédaction du message que les réservistes devaient transmettre à la population m'a pris 1h, pour savoir comment alerter les gens sans toutefois leur faire peur. Celui-ci disait : Nous sommes face à une crue dont nous ne sommes pas capables d'apprécier l'ampleur ni la durée de manière exacte, donc passez la nuit à l'étage obligatoirement, ceux qui sont trop bas, allez chez un voisin. Préparez les choses indispensables à la vie, un kit avec savon, brosse à dent, etc., les papiers importants de la famille et soyez prêts à partir à tout moment..."

En une demi-heure tous les gens qui habitaient à proximité de la digue ont été évacués vers Saint Martin de Crau (à 20 km environ), où l'adjoit à l'urbanisme leur a ouvert les gymnases...

A 7h le lendemain... Il restait encore 1 m avant que l'eau n'atteigne le sommet des digues... Je décidai de faire évacuer tout le village parce qu'à ce moment-là tout pouvait arriver... En 1h tout le reste du village a été évacué sur Nîmes où les gens étaient pris en charge par l'armée. La digue a rompu à 10h30.

De nombreux habitants des mas au sein de la plaine n'ont pas voulu évacuer en pensant rester à l'étage de leur habitation. Mais on a dû hélitreuiller 40 personnes.

L'inondation de 2003 a eu une forte influence sur les personnes sinistrées..." Source : <https://memoiresdescatastrophes.org/temoignage/la-crue-du-rhone-de-2003/>



## État civil 2022 - 2023

### DÉCÈS

PARIS Louis, le 14 janvier 2022  
DELOR Henriette veuve GOUNON, le 21 janvier 2022  
THER Marcel, le 11 janvier 2022  
BACHINI Giovanna veuve ARIAS, le 2 février 2022 à Arles  
TAMBERI Tina veuve NESTI, le 22 mars 2022  
PONZA Anna Maria veuve BOUCHET, le 20 avril 2022  
TRANI Marie veuve STABLER, le 2 juin 2022  
ROULET Michel, le 20 juin 2022  
MARBAT Robert, le 14 juillet 2022  
NELLI Tony Elie, le 24 juillet 2022  
MEILHAC Andrée veuve FRANCOIS, le 15 août 2022  
TROUCHE Jacky, le 3 novembre 2022  
HUGON Victorin Antonin, le 20 novembre  
PAULHE Thérèse veuve RECORDIER, le 29 novembre 2022  
Yvette WOLF veuve TROUCHE, le 4 décembre 2022  
GRANDCHAMP Anne, Marie veuve GROUGNARD, le 7 décembre 2022  
NOYER Lucette Vve SELLA, le 10 août 2023  
FERRER Marie épouse ORIAL, le 23 août 2023  
GAZAY Marie-Antoinette Vve DUMAS, le 27 septembre 2023  
BREMONT Patrick, le 10 novembre 2023

### CARNET BLANC

GAZEAU Eric et KUKRALOVA Ester, le 28 mai 2022  
BOYER Mathieu et DE MATOS Elodie, le 18 juin 2022  
DUFES Sylvain et DONATI Flora, le 18 juin 2022  
BOUCHET Nicolas et BROUILLET Camille, le 25 juin 2022  
VERON Pierre et AILLAUD Anaïs, le 2 juillet 2022  
MEGER David et VATTIER Sabrine, le 10 septembre 2022  
LUYAT Alexandre et VAILLE Sarah, le 29 octobre 2022  
BRUN Ludovic et LIGAMMARI Carine, le 22 avril 2023  
GAULLIARD Jean et BUSSY Marie-Claire, le 29 avril 2023  
MOREAU Matthieu et FARLIN Cynthia, le 15 juillet 2023

### CARNET ROSE

GARCIA Kaylan, le 23 février 2022  
GEORGEON LEBEL Emile, le 30 juin 2022  
GUENOT Tyler, le 22 août 2022  
COULOMB Johana, le 18 décembre 2022  
PAGÈS Fanny Mycaela, le 20 janvier 2023  
AMERAOUI Charly, le 27 avril 2023  
MARIE DUMAS Louise, le 13 juin 2023  
JARDIN Louise, le 24 août 2023  
BATARD COSTE Yvannah, le 1<sup>er</sup> décembre 2023  
COURT Milo, le 15 décembre 2023  
BOUCHET Lise, le 25 décembre 2023



# Expression Libre



Vanesia Frizon



Eric Mayol



Nadine Castellani



Pierre Coudeyre



Alexia Rueda

## Groupe "Fourques ensemble pour un nouvel avenir"

A mi-mandat nous faisons le même constat, un déni de démocratie toujours d'actualité : pas de participation aux groupes de travail, absence d'information, méconnaissance préalable des sujets en conseil, pas de réponse concrète à nos questions.

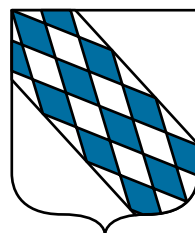
Côté finances nous avons voté CONTRE les budgets et la récente augmentation de la taxe foncière.

Malgré nos demandes aucun document budgétaire ne nous est communiqué en amont, ce qui nous permettrait de voter en connaissance de cause. Nous désapprouvons ces méthodes.

La majorité a voté une augmentation de la taxe foncière en + des hausses conséquentes de la taxe des ordures ménagères et celle de la valeur locative. Les Fourquesiens n'avaient pas besoin de ce coup de massue sur leur pouvoir d'achat déjà fortement impacté par l'inflation.

Quant au quotidien des fourquesiens nous constatons que le village est toujours aussi "bétonné" et peu entretenu, qu'il est devenu un désert médical sans que les élus de la majorité ne s'en émeuvent fortement, que les promesses sur la transition énergétique des bâtiments publics ne se concrétisent pas, que le coût de l'eau est devenu exorbitant.

**Fourques Ensemble - 30 septembre 2023**



## Mairie de Fourques

📍 Rue Etienne Courlas - 30300 FOURQUES

☎ 04 90 93 62 27 - ✉ [contact@mairiefourques30.fr](mailto:contact@mairiefourques30.fr)

💻 [www.villedefourques.fr](http://www.villedefourques.fr) - 📘 Ville de Fourques - Gard